

**MÉMOIRE CONCERNANT LE PROJET DE LOI C-303, AVRIL 2007**  
**KIDS FIRST PARENT ASSOCIATION OF CANADA**  
[www.kidsfirstcanada.org](http://www.kidsfirstcanada.org)  
**604-291-0088**

## **NOTRE ORGANISATION**

La Kids First Parent Association of Canada a été fondée en 1987 avec deux objectifs : soutenir des services de garde optimaux pour les enfants et soutenir et reconnaître la garde parentale pour les enfants. Nous sommes entièrement dirigés par des bénévoles et ne recevons aucune subvention des gouvernements, sociétés ou syndicats. Nous nous employons à être la voix des 90 p. 100 des parents qui disent préférer la garde parentale pour les enfants (L'Institut Vanier de la famille, 2004). En ce qui me concerne, je suis une mère monoparentale à faible revenu et bien que la majorité de mon travail soit bénévole, je fais du travail rémunéré depuis les quatre mois suivants mon accouchement.

Comme nos objectifs l'indiquent, nous souscrivons à des services de garde et d'apprentissage de haute qualité pour les jeunes enfants. Tous les enfants ont besoin de soins et de possibilités d'apprendre : sans cela, ils souffrent et meurent. Mais la question est : que signifient ces termes? Ce projet de loi place la terminologie à l'avant-scène et au cœur de la question. Nous définissons ces termes inclusivement : par services de garde d'enfants, nous entendons tout service de garde offert à un enfant, y compris la garde parentale. L'éducation précoce est l'apprentissage que fait un jeune enfant. Il commence naturellement avant la naissance puisque l'enfant en gestation s'exerce déjà à téter et à reconnaître le son de la voix de sa mère, sans intervention de l'État. Mais des définitions exclusives et discriminatoires sont utilisées dans nombre de politiques et de lois. Cela doit changer.

## **DÉFINITIONS : TROMPERIE DÉLIBÉRÉE**

Les recherches démontrant que les services de garde et le développement et l'apprentissage des jeunes enfants, ainsi que les sondages montrant leur popularité, utilisent des définitions générales inclusives. Les définitions comprennent : la catéchèse dominicale, la garde parentale, les cours prénataux, la fréquentation de la bibliothèque, la prématernelle et des études sur des ratons léchés par leurs mères (voir l'encadré Définitions ci-après). Ces situations sont ensuite amalgamées à 50 heures par semaine de garderie pour tout-petits pour dire « les services de garde et d'apprentissage pour les jeunes enfants sont bénéfiques ». Mais aucune étude fiable ne montre les avantages à long terme des longues heures passées en garderie agréée depuis la naissance. Recourir à des définitions inclusives pour affirmer qu'il y a des avantages, puis utiliser une définition exclusive quand il s'agit de financement est une tactique délibérément trompeuse.

## **DÉTOURNER LES DÉFINITIONS POUR PRIVER LES FAMILLES DE FONDS**

Ce projet de loi vise à pirater tous les fonds pour les services de garde et d'apprentissage pour les jeunes enfants en détournant les termes « services de garde », « apprentissage pour les jeunes enfants » et « haute qualité ». Le lobby des garderies cherche à s'approprier ces termes pour se faire du capital financier et politique sur le dos des enfants et des parents, et en particulier sur celui des mères seules à faible revenu et de nos enfants. L'intention est d'accorder du financement et du pouvoir de manière préférentielle aux services de garde agréés et à une infrastructure bureaucratique et « consultative » massivement gonflée.

Cette discrimination et les dommages qu'elle entraîne sont au cœur de cette question. C'est pourquoi nous nous opposons à ce projet de loi tel que présenté.

## AU SERVICE DES INTÉRÊTS DE L'ÉLITE

Ce projet de loi porte la signature des élites qui composent le lobby des garderies. Qui sont ces élites? Le savoir nous indique quels intérêts ce projet de loi sert :

1 – La droite institutionnelle représentée, notamment par l'OCDE, la RAND Corporation et les promoteurs du D<sup>r</sup> Fraser Mustard : la Banque mondiale, la Banque Royale du Canada, le Vancouver Board of Trade.

2 – le leadership des travailleurs syndiqués dans les secteurs privé et public : p. ex. SCFP, TCA.

3 – une « race » particulière d'universitaires patriarcaux et leurs alliés qui préconisent des sanctions sexistes contre les femmes qui choisissent de prioriser la garde en milieu familial : le CCRU (*University of Toronto Child Care Resource and Research Unit*), l'ACPSGE (*Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance*), le HELP (*Human Early Learning Partnership*) de l'Université de la Colombie-Britannique, les économistes Cleveland et Krashinski de l'Université de Toronto, et nombre d'autres. - Remarquez qu'aucun psychologue du développement de l'enfant ni aucun neuroscientifique n'en font partie.

### DIFFÉRENTES DÉFINITIONS DES SERVICES DE GARDE ET D'APPRENTISSAGE POUR LES JEUNES ENFANTS

Les recherches démontrant que les services de garde et le développement et l'apprentissage pour les jeunes enfants, et les sondages montrant leur popularité, utilisent des définitions générales inclusives.

« SERVICES DE GARDERIE » est défini comment étant...

\* Étude sur les services de garderie du National Institute for Child Health and Human Development des États-Unis : services de garde d'enfant prodigués par une personne autre que la mère plus de 10 heures par semaine

\*Enquêtes par sondage : « *Quand la question est de savoir si un système de garderie de quelque nature que ce soit [leur thème] devrait être disponible à toutes les familles, il y a consensus.* » Cela incluait : « *le gouvernement devrait payer les parents pour qu'ils restent à la maison avec leurs jeunes enfants.* » Communiqué des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques : Les Canadiens veulent un choix en matière de services de garde (<http://www.cprn.org/fr/doc.cfm?doc=794>)

\* Statistique Canada, 1988; « Étude nationale canadienne sur la garde des enfants » : toutes les formes de services de garde, y compris toutes les sortes de garde en milieu familial.

\* Statistique Canada, 2006; « La garde des enfants au Canada » : inclut la garde des enfants par les parents et différentes formes de garde d'enfants par des personnes autres que les parents.

« APPRENTISSAGE POUR LES JEUNES ENFANTS » est défini comme étant :

-Le projet Perry sur les enfants d'âge préscolaire qui a constaté que pour chaque dollar dépensé pour chaque enfant défavorisé de mères assistées, on économisait de sept à 17 dollars. Le programme comportait des réunions régulières de parents ainsi qu'une heure et demie de visite à domicile par un professeur et deux heures et demies en classe de jour pour cinq à six enfants de 3 à 4 ans par enseignant (en Colombie-Britannique, le ratio professeur:enfant d'âge préscolaire est de 1:15).

\*« *inclut des programmes et de l'information sur la santé et la nutrition de l'enfant; le dépistage des retards de développement et des interventions auprès des enfants ayant des besoins particuliers.* » Hillel Goelman de Human Early Learning Partnership (HELP), Université de la Colombie-Britannique, avril 2006, Vancouver Sun

\*orthophonie, programme de formation au rôle de parent, cours de langue, prématernelle, catéchèse dominicale, garderie, cours de musique et d'arts  
L'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE) - Offord Centre for Child Studies et HELP

-garderie, halte-garderie, garderie éducative ou prématernelle, leçons ou programme à l'intention des parents et des enfants, heure du conte ou autre programme de lecture ou club du livre – Statistique Canada. Novembre 2006 : « La disposition à apprendre à l'école pour les jeunes de cinq ans au Canada »

## **DISCRIMINATION**

Nous remarquons que, malgré l'intention évidente, le projet de loi n'énonce pas explicitement que les provinces se voient refuser le droit de financer les familles directement. Il y est dit que les paiements de transfert peuvent être effectués à une « personne physique » (2) ou à un « un organisme à but non lucratif » (5-2) : Un parent est une personne physique et la famille est un organisme à but non lucratif. Les parents et les familles sont établis, réglementés et assujettis à rendre compte par de nombreuses lois et organismes gouvernementaux, dont Revenu Canada.

L'exclusion des parents n'y est peut-être pas explicitement énoncée parce qu'elle serait manifestement offensante envers les électeurs, de pair avec les attaques de « bière et popcorn ». Quel parti politique voudrait rappeler aux électeurs qu'ils pensent que les parents ne procurent même pas de soins à nos enfants, et encore moins des soins de « haute qualité »?

## **PROTECTIONS CONSTITUTIONNELLES**

En plus d'être offensantes, de telles discriminations enfreignent de nombreuses protections constitutionnelles :

- l'égalité aux yeux de la loi pour les enfants et les parents – surtout les femmes – qui n'utiliseront pas les services subventionnés pour un motif ou un autre, y compris des raisons de logistique et de santé;
- protection de la conscience, de la religion, de la langue, de l'orientation sexuelle pour ceux qui n'utilisent pas les services subventionnés pour ces raisons et sont, par conséquent, exclus.

Dans un cas connexe impliquant un père qui s'occupait de sa fille adulte gravement handicapée, le Tribunal des droits de la personne de la Colombie-Britannique a statué que le gouvernement ne pouvait pas refuser de financer un pourvoyeur de soins pour la seule raison que cette personne était un membre de la famille. La famille s'est vue octroyer une somme de 300 000 \$ et des fonds annuels pour l'avenir. Cette décision a été maintenue en appel. Des projets de loi comme celui-ci seraient contestés dans des procès qui pourraient coûter des milliards. ( Hutchinson contre le Ministère de la Santé : [http://www.bchrt.bc.ca/decisions/2004/pdf/Hutchinson\\_v\\_BC\\_\(Ministry\\_of\\_Health\)\\_\(No\\_2\)\\_2004\\_BCHRT\\_122.pdf](http://www.bchrt.bc.ca/decisions/2004/pdf/Hutchinson_v_BC_(Ministry_of_Health)_(No_2)_2004_BCHRT_122.pdf))

## **\*\*AMENDEMENT RECOMMANDÉ**

Le projet de loi doit être amendé soit pour énoncer clairement que le gouvernement fédéral croit que les parents et les familles ne fournissent pas d'apprentissage et de services de garde des jeunes enfants non plus que des services de garde et des apprentissage de haute qualité, OU, de préférence, le projet de loi doit être modifié de manière à énoncer que tous les fonds destinés à l'apprentissage et la garde des jeunes enfants doivent aller directement et de façon équitable aux familles, cela étant la seule manière d'assurer le respect de la Constitution.

## **FAUSSE ASSURANCE : « HAUTE QUALITÉ »**

Ce projet de loi donne de fausses assurances quant à la « haute qualité ». Il ne peut possiblement livrer la marchandise quant à son soit-disant objectif de services de garde universels de grande qualité. Cela est impossible en raison de contraintes logistiques insurmontables : dotation en personnel (serait en concurrence pour du personnel féminin en puériculture là où il y a déjà une pénurie énorme), coût (au moins 50 billions de dollars) et besoins de développement de l'enfant (attachement et harmonie). Un tel système n'existe nulle part sur la planète, pas même en Suède.

## QUALITÉ MÉDIOCRE DANS LA PLUPART DES GARDERIES AGRÉÉES CANADA

\*La plupart des garderies agréées au Canada « *sont de qualité minimale à médiocre* »  
Oui. Ça me touche! étude n° 2, [http://action.web.ca/home/cfwwb/attach/ybic\\_report\\_2.pdf](http://action.web.ca/home/cfwwb/attach/ybic_report_2.pdf), p. ix-x

\* « La majorité des enfants de 0 à 12 ans qui fréquentent la garderie ne reçoivent pas des quantités ou des formes d'expériences adéquates pour favoriser le langage ou le développement cognitif » [traduction]  
-Gillian Doherty "Quality & Predictors of Quality in Canadian Child Care" Centre for Excellence for Early Childhood Development, Regina, juin 2005 [http://www.excellence-earlychildhood.ca/documents/Gillian\\_Doherty\\_ANG.pdf](http://www.excellence-earlychildhood.ca/documents/Gillian_Doherty_ANG.pdf), p.4

\* Des 234 garderies agréées qui ont participé volontairement à l'étude, seulement 44,3 p. 100 des services de garde préscolaire et 28,7 p. 100 des centres de la petite enfance et 36,8 p. 100 des garderies de jour familiales « offrent des activités et des matériels qui soutiennent et favorisent le développement des enfants. » Cela avec des ratios personnel:enfant de 1:2,6 à 1:4,8, un rapport bien supérieur aux normes réglementaires. [traduction]  
Oui. Ça me touche! p. 34,73, ix [http://action.web.ca/home/cfwwb/attach/ybic\\_report\\_2.pdf](http://action.web.ca/home/cfwwb/attach/ybic_report_2.pdf), étude n° 3 Sommaire exécutif

\* « *Le plus haut degré de soins positifs a été donné par les prestataires à domicile, y compris des pères et des grands-parents, ne s'occupant que d'un seul enfant. Ils étaient suivis de près par des installations en milieu familial où le nombre d'enfants par adulte était relativement bas. Les services de garde les moins positifs ont été trouvés dans les garderies en établissement ayant des ratios supérieurs d'enfants par adulte.* » [traduction]  
-« Characteristics and quality of child care for toddlers and preschoolers », *Applied Developmental Science*, 4, <http://secc.rti.org/abstracts.cfm?abstract=17>

## QUÉBEC

\*qualité minimale – 61 p. 100, pire que minimale – 12 p. 100. Les enfants provenant de familles à faible revenu courraient plus de risque de se retrouver dans des garderies où la qualité du service était médiocre. [traduction]  
*La qualité, ça compte!*, IRPP, Vol. 11, n° 5, décembre 2005, <http://www.irpp.org/choices/archive/vol11no5.pdf>

\* « Nous découvrons des preuves flagrantes que les enfants vivent des situations pires à diverses échelles comportementales et de santé, allant de l'agression aux aptitudes socio-motrices et à la maladie. Notre analyse donne aussi à penser que le nouveau programme de services de garde d'enfants a mené à un exercice de l'autorité parentale plus hostile et moins stable, à une santé parentale plus déficiente et à des relations parentales de moindre qualité. » « La constance des résultats laisse supposer qu'un accès accru aux services de garde est mauvais pour ces enfants. » [traduction]  
"Universal Childcare, Maternal Labor Supply and Family Well-Being" Baker (Université de Toronto), Gruber (MIT), Milligan (Université de la Colombie-Britannique), <http://www.chass.utoronto.ca/cepa/childcare.oct2005.final2.pdf>, p. 14

## SUÈDE

\* « *les conditions préalables à la prestation de services de qualité généralement bonne se sont détériorées, surtout à cause du plus grand nombre d'enfants dans les groupes et la diminution du personnel* » (p. 26) [traduction]

\* « *insister trop fortement sur l'apprentissage systématique à un stade précoce a parfois des conséquences négatives.* » [traduction]

\* « *il est parfois manifeste que les installations ne conviennent pas à la taille actuelle des groupes* » (p. 22) [traduction]

Ministère suédois de l'Éducation "Preschool in Transition" 2004; lien <http://www.kidsfirstcanada.org/blog-vol1.htm>

\* L'OCDE louange la Suède pour sa haute « productivité » en matière de services de garde, même si l'organisme signale « un déclin dans la qualité » et « un problème de qualité ».

OCDE, par pays, Early Childhood Education and Care Policy in Sweden, <http://www.oecd.org/dataoecd/52/31/2534972.pdf>, p29, 30

## MESURER LA QUALITÉ

Rien dans le projet de loi ne garantit la haute qualité promise. Une des clés de la qualité réside dans les ratios personnel-enfants. Pourtant, aucune donnée précise n'est donnée pour ce qui concerne des ratios « adéquats ». Cet évitement des précisions en matière de ratios est typique. Les ratios permis actuellement dans toutes les provinces sont tels que la médiocrité des services de garde est garantie. Le Dr Jay Belsky, un grand chercheur du domaine du développement, appelle cela « *une autorisation de négligence* ».

## EFFETS DES RATIOS ENFANT:PERSONNEL SUR LA QUALITÉ DES SERVICES DE GARDE

### « LA RELATION ENTRE LE NOMBRE D'ENFANTS PAR ADULTE ET LES SOINS ADÉQUATS ET L'ACTIVITÉ APPROPRIÉE AU DÉVELOPPEMENT » [traduction]

TIRÉ DE : Thresholds of Quality: Implications for the Social Development of Children in Centre-Based Care, *Child Development* 63, p. 455, utilisé par G. Doherty dans The Great Child Care Debate,

<http://www.childcarecanada.org/pubs/op7/op7.pdf>, p. 47

\* aucun enfant de moins de 14 mois n'était à l'étude.

Nombre d'enfants par adulte selon l'âge de l'enfant	Pourcentage d'enfants ne recevant pas de services de garde adéquats	Pourcentage d'enfants ne recevant pas d'activités appropriées au développement
0[14] à 24 mois - 1:3 ou moins - 1:3 ou 1:4 - plus de 1:4	10% 45% 57%	7% 50% 46%
25 à 36 mois -1:4 -1:4 – 1:6 -plus de 1:6	4% 26% 39%	2% 41% 42%
37 à 54 mois -1:8 ou moins -1:8 ou 1:9 -plus de 1:9	9% 52% 54%	7% 50% 50%

### RATIOS ACTUELLEMENT AUTORISÉS

	1 an 2001 2004	3 ans 2004	5 ans 2004
C.-B.	1:4 1:4	1:8	1:8
Alb.	1:4 1:4	1:8	1:10
Sask.	1:3 1:3	1:10	1:10
Man.	1:4 1:4	1:10	1:10
Ont.	3:10 1:5	1:8	1:12
Qc.	1:5 1:8	1:8	1:10
N.-É.	1:4 1:6	1:8	1:15
N.-B.	1:3 1:3	1:7	1:12
TNL	1:3 1:3	1:8	1:12
Î.-P.-É.	1:3 1:3	1:10	1:12
Yukon	1:4 1:6	1:8	1:8
Nunavut	1:4 1:4	1:8	1:10
T. N.-O.	1:4 1:4	1:8	1:10

## **FAUSSE ASSURANCE : OBLIGATION DE RENDRE COMPTE**

Le projet de loi donne de fausses assurances quant à l'obligation de rendre compte.

1- Les chercheurs du lobby des garderies financés par l'État ne sont pas tenus responsables de leur désinformation quant au travail des mères, de la demande, de l'utilisation et de la qualité des services de garde (voir Désinformation, p. 9-10).

2- Seuls les parents ont une obligation légale de rendre compte pour nos enfants.

3- Quand les garderies enfreignent les règlements concernant les permis, elles sont rarement fermées ou pénalisées.

4- Le personnel des garderies, les chercheurs, inspecteurs, lobbyistes, décideurs et bureaucrates ne sont en rien responsables personnellement des problèmes créés par les politiques touchant le financement préférentiel des garderies, pas plus qu'ils ne le sont des garderies elles-mêmes. Ils ne sont pas tenus de rendre compte des coûts entraînés par les problèmes suivants :

### *MALADIE ET SANTÉ*

\* Stress élevé tel que le démontre l'élévation des teneurs en cortisol – cela peut être à l'origine de troubles du comportement. Le cortisol est essentiel au développement du cerveau et affecte l'immunité, le contrôle des impulsions, l'humeur et la dépression.

\* les enfants qui fréquentent les garderies tombent plus souvent et plus gravement malades.

\* un épidémiologiste a qualifié les garderies « d'égouts à ciel ouvert du vingtième siècle ». (*Day Care Deception*, Brian C. Robertson, p. 87)

\* Des « super bactéries » originent aujourd'hui des garderies (Globe & Mail, 28 juin 2006).

\* Près de 50 p. 100 des garderies avaient de fortes concentrations en bactéries, pires que dans les toilettes publiques – *New York Times*, 6 mars 2007.

### *COMPORTEMENT NÉGATIF ET RÉSULTATS SOCIO-ÉMOTIONNELS*

\* « *ils donnent de la thalidomide psychologique aux enfants* » [traduction]– déclare Edward Sigler, spécialiste du développement de l'enfant à l'Université Yale, à propos d'une garderie américaine votée « A » (*New York Times*, 20 juin 1991).

\* Chez les enfants qui ont fréquenté la garderie, on constate de plus hauts taux d'agression, de cruauté, de non respect et autres jusqu'en 6<sup>e</sup> année; des heures plus longues sont associées à un plus grand nombre de problèmes – NICHD 2001, 2007.

\* « *les scores relatifs au comportement prosocial étaient plus faibles chez les enfants fréquentant des garderies agréées et plus élevés chez ceux fréquentant une garderie non réglementée en milieu familial et confiés aux soins d'une personne apparentées.* »

Statistique Canada 2006, « Ensembles de données nationales : sources d'information sur la garde des enfants au Canada », p. 16, <http://www.statcan.ca/francais/research/11F0019MIF/11F0019MIF2006284.pdf>.

*SERVICES DE GARDE DE MAUVAISE QUALITÉ – la médiocrité est omniprésente dans les garderies agréées (voir encadré « Qualité » ci-dessus).*



## **SOLUTIONS IDÉOLOGIQUES : REDÉFINIR LA « QUALITÉ »**

Les universitaires du lobby des garderies traitent le problème omniprésent de la mauvaise qualité... en redéfinissant la qualité. Jusqu'à très récemment, on jugeait la qualité par l'interaction des adultes avec les enfants et par des questions touchant les soins physiques, comme les changements de couche et l'hygiène. Les mots à la mode, aujourd'hui abandonnés, étaient « soins sensibles et attentifs ».

Désormais, Martha Friendly, de la Childcare Resource and Research Unit, et la Commission européenne font la promotion du dangereux concept des indicateurs de qualité « à l'échelle du système » plutôt qu'à « l'échelle du programme ». Cette approche est aussi favorisée par les économistes Cleveland et Krashinsky qui écrivent pour l'OCDE, et dans les publications du Conseil sectoriel des RH en matière de garde d'enfants. « À l'échelle du système » signifie qu'ils préconisent des salaires plus élevés et une meilleure formation pour le personnel comme clés de la qualité et arrêtent de se préoccuper des ratios et de l'interaction adulte-enfant. On dit que la qualité est élevée si le personnel a des diplômes, de bons salaires, des pauses payés et du temps de préparation, ainsi qu'un salon du personnel.

## **OBJECTIFS DE LA POLITIQUE « POST-FAMILIALE » DE L'OCDE ET DE LA BANQUE MONDIALE**

Pire encore, la qualité est considérée comme bonne si les « objectifs de la politique » sont atteints. Quels sont-ils? Les objectifs mis de l'avant par l'OCDE et la Banque mondiale sont :

1- le favoritisme d'État par la « *redéfinition de l'égalité* » pour la création « *de marchés de travail plus souples* » et la « *subvention (directe ou indirecte) des emplois à bas salaires (de l'aide sociale au travail)* » [traduction]

3- l'accroissement de l'intervention de l'État au niveau familial.\*\*#

4- l'optimisation de la « *professionnalisation des services* ». \*\*

5- le développement de l'enfant en tant « *qu'impératif d'affaires* ». Cela signifie d'emmener les parents à fonctionner non pas comme parents, mais comme « *producteurs et consommateurs* ».+

\*OCDE, *Putting More Women to Work*, [http://www.oecd.org/document/56/0,2340,en\\_2649\\_37457\\_31687864\\_1\\_1\\_1\\_37457,00.html](http://www.oecd.org/document/56/0,2340,en_2649_37457_31687864_1_1_1_37457,00.html). [en anglais seulement]

\*\*Rapport de l'OECD et du CRRU, *An Integrated Approach to Early Childhood Education and Care: A Preliminary Study*, <http://www.childcarecanada.org/pubs/op16/op16.pdf>, p. 3,6 et 9. [en anglais seulement]

# R. Mahon, *The OECD and the Reconciliation Agenda: Competing Blueprints*, <http://www.childcarecanada.org/pubs/op20/op20.pdf>, p. 9 à 11. [en anglais seulement]

+ Discours prononcé par le vice-président de la Banque nationale du Canada à la Banque mondiale : <http://www.rbc.com/newsroom/20050928coffey.html>. [en anglais seulement]

Si les objectifs de cette politique sont atteints, nous sommes en présence de « grande qualité ». Les difficultés financières, cognitives, socio-économiques, émotives ou de santé que peuvent vivre les enfants et leurs parents ne seront pas comptabilisées comme des problèmes de qualité.

## DES SOLUTIONS IDÉOLOGIQUES : LE REJET DE LA SCIENCE

La pierre angulaire de cette idéologie est le lobby des services de garde et leur inquiétant rejet avoué de l'objectivité, des évidences empiriques des sciences du développement et des théories de l'attachement reconnues. Adopter l'ordre du jour des lobbyistes des services de garde serait la même chose que laisser les gens qui réfutent la théorie de la gravité rédiger le code du bâtiment.

\*« **la qualité est un concept relatif fondé sur les valeurs et les croyances.** »

-Childcare Resource and Research Unit, Université de Toronto, *Briefing Notes: Quality targets in services for young children*, [www.childcarecanada.org/pubs/pdf/BN\\_qualityservicetargets.pdf](http://www.childcarecanada.org/pubs/pdf/BN_qualityservicetargets.pdf). [en anglais seulement]

\*« *Les définitions de la qualité **ne peuvent pas** être fondées sur **des recherches empiriques**, puisqu'elles proviennent d'un consensus sur les valeurs fondamentales et leur approche pratique* » [gras tiré de l'original].

-Helen Penn, *A Framework for Quality: A European Perspective*, European Commission Network on Childcare and Other Measures to Reconcile Employment with Family Responsibilities, <http://www.childcarecanada.org/pubs/fs/fs6.pdf>. [en anglais seulement]

\*« *Les méthodologies de recherche empirique dans le domaine du développement de l'enfant peuvent fournir des données impeccables, mais elles ne garantissent pas que les postulats de départ soient **sans valeur*** ».

-CRRU, *Fact Sheet, Values and Beliefs in Caring for Babies and Toddlers*, <http://www.childcarecanada.org/pubs/fs/fs7.pdf>. [en anglais seulement]

\*« *Le concept ... voulant qu'un enfant en très bas âge apprenne mieux dans la sécurité affective étroite fournie par la relation avec un adulte, **est propre à une culture**, et n'est généralement pas partagé par les États membres... **les ratios**... devraient refléter les **objectifs** du service.* »

-Helen Penn, *A Framework for Quality: A European Perspective*, European Commission Network on Childcare and Other Measures to Reconcile Employment with Family Responsibilities, <http://www.childcarecanada.org/pubs/fs/fs6.pdf>.

## LE « POST-FAMILIALISME » : REJET DE « L'IDÉOLOGIE DE LA FAMILLE »\* ET INVENTION DU « NOUVEL ENFANT », DE « L'ENFANT PUBLIC »

Rejeter les théories de l'attachement et des sciences du développement consiste essentiellement à rejeter les bébés et les enfants eux-mêmes : ils ne cadrent pas dans les nouvelles « théories alternatives ». Dans ce « meilleur des mondes » dirigé par l'OCDE et ses politiques « post-familiales », les bébés et les tout-petits n'ont besoin ni de mères, ni de mères de remplacement, ni même d'adultes ou de familles. Rianne Mahon, une spécialiste réputée des services de garde rattachée à l'Université Carleton, dans un texte rédigé pour le CRRU, écrit qu'elle attend avec impatience les premiers signes de la création « du nouvel enfant » et « de l'enfant public », qui n'est désormais plus « situé dans la sphère privée de la famille ». (The OECD and the reconciliation agenda: Competing blueprints, p. 24 et 25

<http://www.childcarecanada.org/pubs/op20/op20.pdf>. [en anglais seulement] ESSAYEZ DE FAIRE AVALER ÇA AUX ÉLECTEURS.

\*-Rapport de l'OECD et du CRRU, An Integrated Approach to Early Childhood Education and Care: A Preliminary Study, <http://www.childcarecanada.org/pubs/op16/op16.pdf>, p. 3. [en anglais seulement]

\* « *La vieille méthode pour soigner les enfants nécessitant un effort considérable est désuète.* »

-Cleveland & Krashinski, *The Benefits & Costs of Good Child Care*, <http://www.childcarecanada.org/pubs/other/benefits/bc.pdf>, p. 67. [en anglais seulement]

\*« [En Europe] *Les théories alternatives mettent moins l'accent sur le maternage et le maternage de remplacement que sur le développement de relations entre les enfants eux-mêmes.... [Les nouvelles méthodes] soulignent l'importance de préserver l'autonomie de l'enfant en réduisant leurs interactions avec les adultes et en s'immiscant le moins possible dans les activités des bébés et des tout-petits.... Le rôle que devraient jouer les adultes dans l'apprentissage des très jeunes enfants... dépend de... l'opinion que l'on se fait... de la confiance que l'on peut leur accorder dans leurs explorations hors de la portée du regard des adultes.* » [traduction]

-CRRU, Fact Sheet, Values and Beliefs in Caring for Babies and Toddlers, <http://www.childcarecanada.org/pubs/fs/fs7.pdf>. [en anglais seulement]

Ce sont des idéologues extrémistes de ce genre qui soutiennent des politiques comme le projet de loi C-303. Ils bénéficient beaucoup plus du financement destiné aux « soins pour enfants » que les employés des services de garde, les enfants ou les parents. L'adoption de ce projet de loi établirait encore plus solidement cette clique élitiste et fermée, mettrait encore plus en danger nos enfants, et priverait davantage les parents des ressources financières et socio-politiques nécessaires pour accomplir nos obligations juridiques envers nos fils et nos filles bien-aimés.

## L'ESPOIR – FAIRE REVIVRE LE PROGRAMME PRO-ÉGALITÉ DES LIBÉRAUX AVANTAGEUX POUR LES PARENTS

Le parti libéral et le dernier gouvernement étaient apparemment au courant de ces préoccupations – la discrimination, l'obligation de rendre compte et la qualité. À l'opposé de ce projet de loi insensé, le rapport du Groupe d'étude ad hoc chargé de la question d'évaluer le travail des pourvoyeurs de soins pour le comité en politique sociale du Caucus libéral national, présenté en 1998, mettait l'accent sur « *la bonne manière de tenir, de toucher et de nourrir les nourrissons, sans oublier la manière de leur parler, de leur chanter des chansons et de les regarder.* » Le rapport précisait également que les enfants ont besoin « *d'amour* » (p. 5) et que « *les bienfaits de l'allaitement pour la santé ne peuvent pas être surestimés* » (p. 10).

Ce rapport a jeté les fondements du rapport final du Sous-comité sur l'équité fiscale pour les familles canadiennes avec des enfants dépendants, rendu public en 1999. Ce rapport, bien qu'il ait laissé tomber

toute mention d'amour ou d'allaitement, a, en revanche, conservé les 5 principes suivants comme politique.

Principes tirés du rapport final du Sous-comité sur l'équité fiscale pour les familles canadiennes avec des enfants dépendants (1999)

\*Notre politique devrait être centrée sur l'enfant et **promouvoir le bien de l'enfant** autant que faire se peut. \*Notre politique devrait présumer que les **parents** sont les principaux pourvoyeurs de soins et qu'**ils sont les mieux placés pour décider ce qui constitue la meilleure solution possible en matière de soins pour leurs enfants.**

Notre politique devrait être souple et offrir des choix et des options qui **permettront à l'un ou l'autre des parents de devenir le pourvoyeur de soins ou de faire partie de la main d'œuvre rémunérée.**

Notre politique devrait être à la fois **globale** et sensible aux réalités sociales ainsi qu'aux **préférences et aux situations des parents** et de leurs enfants. Elle devrait en particulier être ouverte à la situation des parents seuls, des parents qui restent au foyer, de ceux qui ont des enfants handicapés, des travailleurs indépendants, des étudiants qui ont des enfants, et des assistés sociaux.

Notre politique devrait être **juste et équitable et n'encourager ni ne pénaliser les choix en matière de soins aux enfants.**

## **FAITS ET QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES : CAMPAGNE DE DÉSINFORMATION DES LOBBYS DES SERVICES DE GARDE**

Le programme fou de « nouvel enfant » ne fera pas d'adeptes, alors il est caché. Également, une campagne de désinformation a été orchestrée afin de nous convaincre qu'il était préférable d'effectuer des dépenses importantes reliées aux services de garde que de financer les familles directement, étant donné les déceptions concernant les services de garde et le travail des mères.

### *1-FABLE DEMANDE POUR LES GARDERIES AGRÉÉES*

-Selon une étude publiée en 2004 par l'Institut Vanier de la famille, 90 % des parents préfèrent les soins parentaux. Les soins parentaux arrivent en première position et les services de garde, en 5<sup>e</sup>.

-Les listes d'attente ne sont pas des mesures fiables de la demande pour les services de garde : les mêmes noms apparaissent sur plusieurs listes, les noms y sont inscrits très longtemps à l'avance (de la date prévue d'utilisation), les listes ne sont pas mises à jour, etc.

- Places libres : L'étude intitulée « You Bet I Care » a relevé que plus de la moitié des services de garde avaient des places libres, le taux d'inoccupation avoisinant en général les 8 %. En Colombie-Britannique, une étude sur les services de garde (*Provincial Child Care Survey*) a découvert un taux d'inoccupation élevé. En janvier 2007, on relevait, pour la ville de Toronto, 8 % de places libres dans les services de garde subventionnés. Le CRRU (dans l'étude « Early childhood education and care in Canada », publié en 2004) explique que le nombre de places réglementées pour les enfants de 0 à 12 ans est de 15,5 %, de loin supérieur au 10 % que représente cette clientèle dans les services de garde.

(Voir l'article et des hyperliens à l'adresse : <http://www.kidsfirstcanada.org/supply-demand.htm> [en anglais seulement])

2-FABLE UTILISATION DES SERVICES DE GARDE – Moins de 10 % des enfants de 0 à 12 ans fréquentent les garderies. Un communiqué de presse, émis par Statistique Canada en mars 2006, annonce que « 54 % des enfants fréquentent les services de garde », et cache le fait qu’en réalité, 14,9 % des enfants entre 6 mois et 5 ans fréquentent les garderies. Cette information apparaît à la page 97 de l’étude, qui en contient 99.

**POURCENTAGE DE TOUS LES ENFANTS ENTRE 6 ET 11 ANS EN GARDERIES POUR 1994-1995\***

	A : Pourcentage d’enfants fréquentant des services de garde hors du milieu familial pendant que les parents travaillent ou étudient.	B : Pourcentage d’enfants (de la case A) qui fréquentent des services de garde.	C : Pourcentage de tous les enfants qui fréquentent des services de garde. (A x B)
À l’échelle nationale	26 %	10 %	<b>2,6 %</b>

\* En mars 2007, Statistique Canada nous disait que les plus récentes données n’étaient pas disponibles et nous conseillait d’utiliser ces renseignements. Ils proviennent de graphiques publiés par l’Institut Vanier de la famille, d’après les données contenues dans le graphique 69b du *Profil des familles canadiennes II* de Statistique Canada.

**POURCENTAGE, POUR 2002-2003, DE TOUS LES ENFANTS ENTRE 6 MOIS ET 5 ANS INSCRITS À DES SERVICES DE GARDE HORS DU MILIEU FAMILIAL ET À DES GARDERIES**

	A: Pourcentage d’enfants fréquentant des services de garde hors du milieu familial pendant que les parents travaillent ou étudient.	B : Pourcentage d’enfants (de la case A) qui fréquentent des services de garde.	C : Pourcentage de tous les enfants qui fréquentent des services de garde. (A x B)
Colombie-Britannique	49,2 %	19,8 %	<b>9,74 %</b>
Alberta	42,6 %	18,6 %	<b>7,92 %</b>
Saskatchewan	54,7 %	13,3 %	<b>7,28 %</b>
Manitoba	52,9 %	27,1 %	<b>14,34 %</b>
Ontario	50,5 %	22,2 %	<b>11,21 %</b>
Québec	66,9 %	51,9 %	<b>34,72 % (21 %)*</b>
Nouveau-Brunswick	56,6 %	21,5 %	<b>12,17 %</b>
Nouvelle-Écosse	53,6 %	24,4 %	<b>13,08 %</b>
Île-du-Prince-Édouard	63,4 %	28,5 %	<b>18,26 %</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	53 %	19,3 %	<b>10,23 %</b>
Total national	53,6 %	27,9 %	<b>14,9 %</b>

A – Données publiées en 2006 par Statistique Canada, *La garde des enfants au Canada*, tableau 1b p. 45 et tableau 1 p. 43 <http://www.statcan.ca/english/research/89-599-MIE/89-599-MIE2006003.pdf>

B - Données publiées en 2006 par Statistique Canada, *La garde des enfants au Canada*, tableau 4e p. 62 et tableau 2 p. 51

\*Merrigan et Lefebvre ont calculé que, pour l’année 2000-2001, 21 % des enfants de 1 à 5 ans fréquentant des garderies étaient au Québec.

-Merrigan et Lefebvre, *Low Fee Regulated Childcare*, p. 34, <http://132.203.59.36/CIRPEE/cahierscirpee/2005/files/CIRPEE05-08.pdf> [en anglais seulement]

C – Données provinciales compilées par l’auteur, *La garde des enfants au Canada*, tableau 25, p. 97

### 3-LES MÈRES AU TRAVAIL

Selon la D<sup>re</sup> Donna Lero, de l'Université de Guelph (lors de l'émission *The Current*, diffusée sur les ondes de la radio CBC, en avril 2006) « 70 % des mères, y compris les mères de bébés et des tout-petits, travaillent à plein temps ». C'EST FAUX.

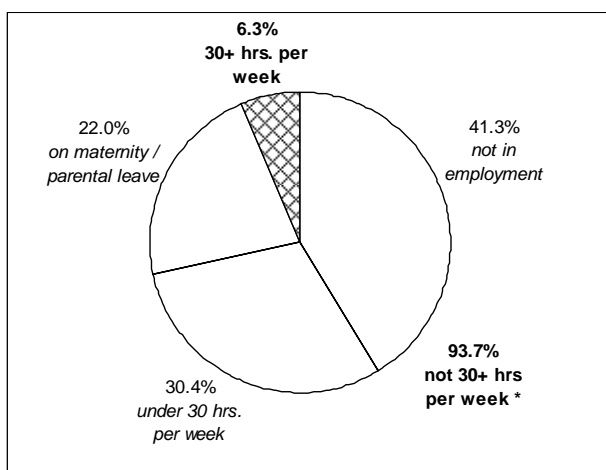
## Découpage de l'activité des mères sur le marché du travail pour 2001

\* Nota : La catégorie « 30 heures ou plus par semaine » comprend le travail non rémunéré pour une ferme ou une entreprise familiale, le travail rémunéré effectué à partir de la maison ainsi que les heures de travail non rémunérées dans le cadre d'un emploi rémunéré.

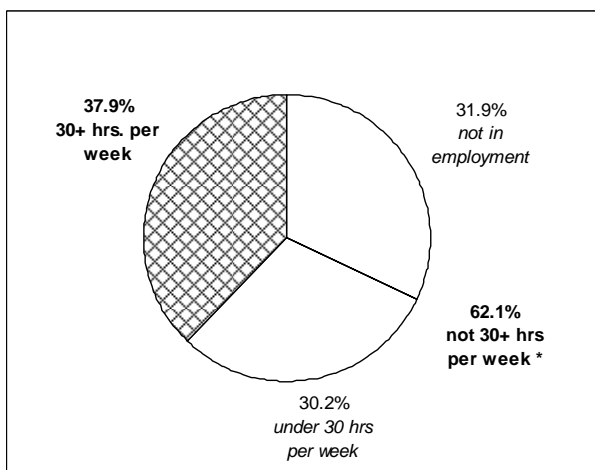
Calculé à partir des données du document « Bébés et employeurs : les recommandations de l'OCDE pour aider les familles à trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale », volume 4, tableau 3.5 (<http://www.oecd.org/dataoecd/57/40/34906050.xls>)

### Les mères dont l'âge du plus jeune enfant se situe...

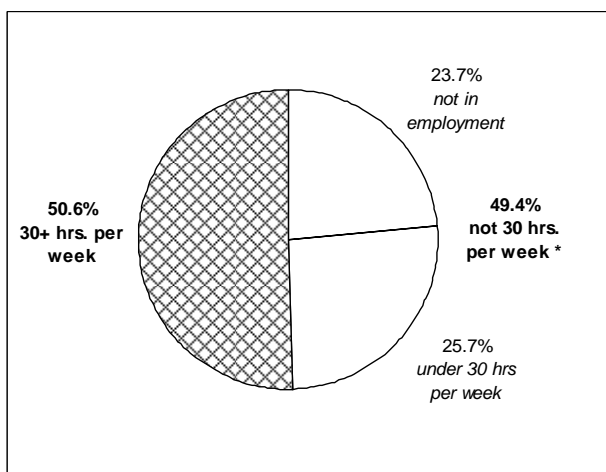
#### EN BAS DE 3 ANS



#### ENTRE 3 ET 5 ANS



#### ENTRE 6 ET 16 ANS



#### ENTRE 0 ET 16 ANS

